



Jeunes et gangs de rue: l'informel comme lieu et forme d'action politique à Montréal

Julie-Anne Boudreau^{1,2}

Julie-anne.boudreau@ucs.inrs.ca

Résumé

À travers une étude critique du débat québécois sur les gangs de rue, actuellement structuré par un cadre d'intervention axé sur la catégorisation des jeunes « à risque » d'être recrutés par les gangs, cet article explore le rapport des jeunes (liés ou non aux gangs) à l'État. Dans un premier temps, le texte se penche sur la construction sociale de la menace attribuée aux gangs de rue afin de mettre au jour les logiques d'action qui sous-tendent les activités des gangs de rue comme celles des programmes de prévention. Par la comparaison de ces logiques d'action que nous qualifions d'urbaine pour les jeunes et les gangs de rue et d'actuarielle pour les programmes de prévention, le texte suggère que les programmes de prévention en place ont un triple effet : stigmatisation, dépolitisation et moralisation. L'analyse de ces effets conduit, dans un troisième temps, à des réflexions plus théoriques sur la notion de citoyenneté (urbaine) et sa pertinence pour comprendre le rapport que les jeunes qui évoluent dans des milieux illicites ont avec l'État. En conclusion, le texte considère la notion d'informalité et pose une question qui demeure ouverte : est-ce que la notion de citoyenneté peut s'accommoder du mode informel de rapport à l'État que l'on retrouve chez ces jeunes et bien d'autres citoyens ?



¹ Published under Creative Commons licence: Attribution-Noncommercial-No Derivative Works

² Ce projet est soutenu par la Région Rhône-Alpes

English Abstract:

Based on a critical analysis of the public debate on street gangs in Quebec, which is currently structured by preventive actions geared towards “at-risk” youth, this paper explores the relationship that youth construct with the State. Firstly, the article analyses the social construction of the threat attributed to street gangs in order to reveal the underlying logics of gang activities as much as of preventive programs. By comparing these two logics of action which are called “urban” for youth and street gangs and “actuarial” for preventive programs, the paper suggests that preventive measures in Montreal have a threefold effect: stigmatisation, depoliticisation, and moralisation. The analysis of these effects leads in the third part of the paper to theoretical reflections on the notion of (urban) citizenship and its relevance for understanding the relationship that youth using illicit vectors construct with the State. The paper concludes with an exploration of the notion of informality and asks an open question: Can the notion of citizenship accommodate the informal mode of relation that youth and many other urban dwellers develop with the State?

Introduction

Le débat sur les gangs de rue au Québec a pris beaucoup d’ampleur vers la fin des années 1990, dans un contexte d’offensives policières très médiatisées contre le crime organisé, plus particulièrement contre les bandes de motards, les *Hells Angels*, qui contrôlaient le commerce de la drogue. Alors que le crime organisé et la mafia italienne ont été affaiblis par ces offensives, les gangs de rue sont apparus avec de plus en plus d’insistance dans le paysage médiatique.³ Les articles de presse comparent souvent le crime organisé aux gangs de rue, ces derniers étant vus comme plus difficiles à infiltrer parce que « *[t]heir members are young and often drawn from newly arrived ethnic communities* », pour ne rapporter qu’un exemple des propos d’un policier, cités le 26 janvier 2008 dans le *Globe and Mail*.

Ce passage, dans le débat public, du crime organisé et de la mafia traditionnelle des adultes aux gangs de jeunes présentés comme « incontrôlables » et « imprévisibles » produit beaucoup d’anxiété. On voit souvent les gangs de rue montréalais comme l’émulation des gangs américains (de Los Angeles surtout), même si la réalité locale diffère, tant sur le plan de l’ampleur du phénomène que de son origine. Si le territoire montréalais est découpé dans les imaginaires entre les territoires « rouges » (les *Bloods*) et « bleus » (les *Crips*), les gangs se sont pourtant constitués en réaction au racisme subi localement par certains jeunes. Ceux-ci, qu’ils soient actifs ou non dans un gang, déplorent cette émulation américaine. Un

³ Une recension du *Globe and Mail*, quotidien anglophone se voulant pancanadien, révèle qu’entre 2000 et 2009, 592 articles traitent spécifiquement des gangs de rue, soit 22% des 2865 articles recensés pour analyser le traitement des pratiques informelles au Canada (vente ambulante, corruption, gangs de rue, immigration clandestine, prostitution, trafic d’armes, de drogues, de biens, trafic humain, travail informel) (Cossette, 2009).

jeune nous dira par exemple : « *Faut pas croire ce qu'ils disent. C'est parce c'est les nouvelles, ils sont obligés de faire comme si on était aux États-Unis là. C'est peut-être un problème en devenir, mais je pense pas là. Il y a trop de monde bien là. Pis ici, t'as la chance de réussir.* » (entretien 4, Parc Perreault, août 2009). L'amalgame trop facile entre les gangs montréalais et américains ne fait que nourrir l'anxiété face au phénomène. Le Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2007-2010 (PIQGR) du Gouvernement du Québec synthétise bien comment est construite cette menace :

- « La violence systémique associée au contrôle des marchés criminels et la rivalité traditionnelle entre certains gangs de rue ont débouché régulièrement sur des conflits armés qui ont entraîné la mort de plus d'une centaine de personnes dans la région montréalaise au cours des quinze dernières années ainsi qu'un nombre encore plus élevé de tentatives d'homicide. » (PIQGR, page 11);
- Les gangs de rue font usage de la violence dans les espaces publics pour régler d'autres types de malentendus reliés ou non aux activités criminelles (répondre à une provocation, protéger un territoire, prévenir ou punir la dénonciation, éliminer la compétition ou renforcer son autorité, etc.);
- Les gangs de rue font usage d'armes à feu;
- Les gangs de rue entretiennent des liens d'affaires avec le crime organisé;
- Les jeunes expriment leur identité de groupe bruyamment et trop visiblement dans les espaces publics afin de démontrer leur force.

Ce qui ressort de cette construction de la menace est la difficulté de prévoir le comportement des jeunes, ceux-ci étant considérés comme plus vulnérables à la perte de contrôle de soi.⁴ Un survol rapide des informations s'adressant aux jeunes sur les sites internet gouvernementaux dédiés à la prévention montre clairement que le gang est considéré comme une spirale sans fin menant inéluctablement à la perte de contrôle, soit par la consommation de drogues, soit par l'escalade de violence. Un petit geste initial est représenté comme irréversible dans une descente linéaire en enfer (voir par exemple Figure 1).

⁴ Les membres des gangs de rue sont jeunes, dans la définition large du terme (jeunes adultes), quelques fois jusqu'à 35 ans.

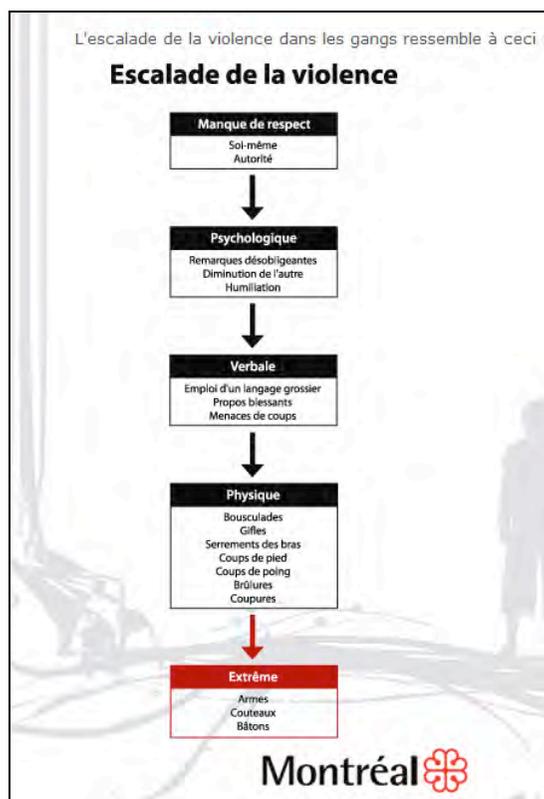


Figure 1: Représentation linéaire de la spirale de la perte de contrôle.

Source: <http://www.spvm.qc.ca/fr/jeunesse/ado-gangs-de-rue.asp>

Avec comme objectif premier une réflexion théorique plus qu'empirique, cet article porte un regard critique sur la problématisation publique du phénomène des gangs de rue à Montréal, en documentant un triple effet : 1) la stigmatisation de certains jeunes et certains territoires, 2) la dépolitisation du débat et 3) la moralisation de la légitimation. En proposant une lecture alternative des jeunes et des gangs de rue à la lumière de leur rapport à l'État, nous jetons en conclusion les bases d'une réflexion plus théorique sur l'informel comme logique d'action politique dans un contexte d'urbanité. En effet, si le travail de gestion des « risques » de recrutement dans un gang de rue cherche à réduire l'imprévisibilité et l'incertitude face au comportement des jeunes, ceux-ci sont également considérés plus difficiles à gérer que le crime organisé parce que fondamentalement « urbains ». Les *Hells Angels* opéraient « en ville », mais à partir de leur repère dans des bungalows de banlieue. Les gangs de rue ont des repères presque uniquement « en ville ». De plus, ils sont souvent issus de l'immigration. Ils font, en un mot, figure d'étrangeté urbaine dans une société québécoise dont l'imaginaire identitaire est encore largement défini par les francophones « des régions », des banlieues. La banlieue, aussi diversifiée soit-elle

en termes socioéconomiques ou ethniques, est comprise ici dans sa définition nord-américaine. C'est le lieu de résidence de plus de la moitié des Québécois, si on la définit par des critères urbanistiques (zones pavillonnaires, peu denses et dépendantes de l'automobile) et si on l'oppose à la Ville de Montréal, plus grand centre urbain du Québec. Les régions proviennent du découpage administratif du territoire québécois. Dans le langage courant, parler des « régions » renvoie à tout le territoire hors des centres urbains de Montréal et Québec (un peu comme parler de la « province » en France).

Dans un premier temps, nous nous attachons à définir cette urbanité des gangs de rue. Dans un deuxième temps, tout en donnant quelques éléments d'ordre contextuel sur l'ampleur du phénomène au Québec, nous documentons le triple effet des programmes de prévention mentionné plus haut. Cette analyse permet de réfléchir au rapport qu'entretiennent les jeunes « à risque » avec l'État (considéré de façon assez large à travers ses diverses figures : le policier, le travailleur social, le fonctionnaire municipal). C'est à cette occasion que nous explorons le concept de *citoyenneté urbaine*, que nous mettons en conversation avec celui d'*informalité*. L'informel est un terme qui peut porter à confusion : il ne signifie pas un manque de « forme »; ce que plusieurs appellent le secteur informel est fort codé par des normes implicites et explicites. Il ne s'agit pas non plus d'une notion qui est en opposition avec le formel (l'État et ses règles). Tout au contraire, l'informel et le formel sont interdépendants et la frontière entre les deux est poreuse. Nous l'utilisons ici en référence à un courant de littérature cherchant à comprendre les activités illicites (qui peuvent être non-règlementées et pas forcément illégales) échappant au contrôle de l'État mais qui sont de plus en plus visibles dans les rues de la plupart des villes du monde (vendeurs de rue, squatters, auto-construction, produits piratés ou de contrebande, etc.). Nous verrons comment cette informalité exacerbe les formes d'urbanité dans lesquelles les jeunes « à risque » et les gangs de rue sont impliqués. En conclusion, nous nous interrogeons donc sur l'informalité comme un mode de relation à l'État plutôt que comme son opposé. L'informalité ne serait-elle qu'une forme particulière de « citoyenneté »? Nous suggérons que l'informalité serait un concept peut-être plus approprié pour comprendre comment les jeunes utilisant des vecteurs illicites ne font pas « sécession », ne s'extraient pas des rapports sociaux, mais s'aménagent des espaces d'action dans un rapport non pas de confrontation mais de négociation avec l'État. Il va sans dire que ce rapport est marqué par des forces inégales, mais plusieurs travaux montrent que les acteurs de première ligne de l'État (policiers, travailleurs sociaux, etc.) ne font pas que combattre l'informel, ils « le domestiquent régulièrement, et aujourd'hui le sollicitent de plus en plus comme partenaire » (Nélisse, 1994 : 179).

En somme, l'objectif de ce texte est de proposer une lecture du phénomène des gangs de rue qui analyse comment les gangs de rue et la logique d'action urbaine qu'ils déploient mettent au défi (ou élargissent) la notion de citoyenneté.

I. Gangs de rue et urbanité : interroger les sources de l'anxiété

« Sans minimiser les problèmes qui peuvent être vécus en région, il est apparu évident que, plus on s'approche des grands centres urbains, plus le phénomène des gangs prend de l'ampleur. » (PIQGR, page 10).

Les gangs de rue sont un phénomène urbain, c'est connu depuis les travaux américains sur les gangs de Chicago (Thrasher, 1927; White, 1943). Mais l'urbanité du phénomène a plus explicitement été explorée récemment (voir en particulier Pedrazzini et Sanchez, 1998 pour l'Amérique latine, mais aussi Wacquant, 2006 pour les États-Unis). Pedrazzini et Sanchez (1998) montrent comment le *malandro*, figure mythique de la culture vénézuélienne, est celui qui sait le mieux s'adapter à l'urbanité. Selon Pedrazzini et Sanchez (1998), rusé et bien ancré dans la « culture de l'urgence » et de « l'asphalte », ce bandit meurt jeune mais a su vivre pleinement son urbanité.

Quelle est cette urbanité dont on parle? La sociologie urbaine, de Wirth (1938) à Sennett (1970), a mis en avant les modes de vie urbains et leurs conséquences sur les pratiques et identités individuelles. D'autres, comme Rémy (1990) ou Bourdieu (1979) ont plutôt insisté sur les codes qui structurent les relations dans le contexte de densité interactionnelle des villes, ces codes étant plus accessibles à certains groupes privilégiés qu'à d'autres (l'urbanité serait ici l'équivalent de la civilité). La tradition d'inspiration marxiste de Lefebvre, quant à elle, définit l'urbanité comme un nouveau mode de production prenant la relève du mode industriel (ce qui sera repris plus tard par d'autres, comme Harvey, 1989). Et qui dit mode de production dans cette tradition, dit mode de relations sociales. Pour Lefebvre (1970), l'urbanité a également un statut ontologique, celui d'une vision spécifique du monde. Retenons ici cette triple définition : l'urbanité est une condition historiquement située et géographiquement inégalement distribuée, qui influence les modes de vie, les modes d'interaction et les logiques d'action individuelles et collectives.

L'urbanité est paradoxale. D'une part, elle est souvent lue comme porteuse de modernité, comme l'incarnation de la rationalité et de la civilisation, ce qui modifie les mentalités comme le propose Simmel ([1903] 1995). D'autre part, certaines autres caractéristiques plus instables sont souvent reprises : une mobilité importante, un rapport spécifique à la vitesse, une intensité des stimulations et affects, un rapport plus souple à l'imprévu, des codes d'interaction modelés par la différence, un individualisme marqué, mais enchevêtré dans de complexes interdépendances situationnelles. Ces deux lectures de l'urbanité semblent être de plus en plus en conflit avec les transformations sociopolitiques et économiques qui travaillent le monde depuis les années 1970 (Lefebvre, 1970).

Le côté instable de l'urbanité (son potentiel révolutionnaire dirait Lefebvre, 1970) est source d'anxiété (Bauman, 2005) dans un contexte de rationalité moderne marqué par une pensée « conséquentialiste » : l'action rationnelle moderne est conçue comme l'issue d'un calcul des coûts et bénéfices des conséquences

anticipées. Or, anticiper les conséquences suppose une gestion de l'inconnu, de l'incertitude. Cette gestion passe la plupart du temps par deux mécanismes : la simplification de la réalité et sa miniaturisation (Scott, 1998). On fait abstraction de plusieurs variables pour se centrer sur ce qui est possible d'appréhender rationnellement. La réalité est lissée sur des plans ou dans des catégories statistiques. Le futur est fixé par une logique linéaire qui présume que les conditions passées mènent à un futur calculé (ne laissant aucune marge de manœuvre aux circonstances présentes). La réalité est par la suite découpée en territoires ou éléments contrôlables; elle est miniaturisée.

Le gang de rue est source d'anxiété non seulement à cause de la violence qu'il engendre et des crimes qu'il commet en remettant en question la légitimité de la règle de droit. Il est également source d'anxiété parce qu'il est urbain au sens instable plutôt que moderne. Le gang est urbain dans ses territoires comme dans ses modes d'action. Les gangs naissent, habitent et opèrent en ville, le plus souvent dans ses marges géographiques et sociales. Mais au-delà de ce simple constat, nous pouvons également déceler des logiques d'action marquées par certaines caractéristiques urbaines : vitesse, affect, étrangeté, complexité et mobilité, qui échappent souvent à la connaissance rationnelle⁵, malgré la sophistication des calculs actuariels qui inspirent actuellement les modèles d'intervention préventive. Pedrazzini (1994) explique bien comment les gangs de Caracas savent s'adapter à ce qu'il appelle la « culture de l'urgence » générée par la crise socioéconomique et politique des années 1980. Vivre dans l'urgence, c'est réagir dans la vitesse parce qu'il n'y a pas le temps; c'est agir par nécessité (voir aussi les critiques de Laïdi, 1999; Aubert, 2004). Pour sa part, Parazelli (2003) nous révèle l'intensité émotionnelle des jeunes marginaux et des gangs de rue, et leur quête d'identité à travers ce qu'il appelle le « mythe familialiste » (la famille choisie dans la rue, sans adulte). Cette intensité affective, abordée sous l'angle des relations fusionnelles avec les pairs est souvent associée à l'intensité de la quête de stimulations et de plaisir, ce que Dubet (1987) appelle la « conduite par excès » pour décrire les comportements des jeunes « en galère ». Étrangeté : Symons (1999) a démontré clairement que la police montréalaise tout autant que les intervenants sociaux conçoivent le gang comme un phénomène *racialisé*. Perreault et Bibeau (2003) ont d'ailleurs interrogé cette *racialisation* de l'intérieur, en faisant parler les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise fréquentant les gangs de rue. Ces quelques travaux montrent comment les gangs de rue ne font pas qu'agir « en ville », mais agissent d'une façon que nous pourrions qualifier d'urbaine : dans la vitesse, dans l'intensité affective, dans la différence identitaire.

La complexité des interdépendances situationnelles est une caractéristique de leur mode d'agir urbain qui demande un peu plus d'explication. Elle est étroitement liée à la mobilité; nous l'aborderons donc ici sous un angle spatio-temporel. Le plus souvent, on décrit les pratiques spatiales des gangs de rue assez simplement

⁵ Holston (1998) dirait qu'ils s'appréhendent seulement par une « ethnographie du présent ».

comme la défense d'un territoire (le quartier d'appartenance) contre les bandes rivales. De cette lecture territoriale, on en déduit que les gangs de rue sont immobiles, enracinés, tournés vers l'intérieur d'un micro-territoire fermé. Perreault et Bibeau (2003) écrivent par exemple :

La rue est un lieu de pouvoir et d'affirmation identitaire, aussi peut-il être dangereux pour un jeune qui ne détient pas la bonne « citoyenneté urbaine » de circuler dans le quartier, qu'il soit membre d'un gang ou pas. Si la personne n'est pas du quartier, il est préférable qu'elle connaisse des gens et qu'elle prenne certaines précautions. (Perreault et Bibeau, 2003 : 125).

En fait, tous les jeunes interviewés dans leur étude demeurent perplexes et frustrés de cette entrave à la circulation liée à l'appartenance au quartier, comme s'ils aspiraient à ce que leur quartier se déplace avec eux. C'est également ce que décrit Lamence Madzou (2008) en racontant son expérience comme ex-chef de gang à Paris. Si les jeunes s'affrontaient aux Halles au centre de Paris, divisés en bandes associées à des quartiers d'appartenance, ils le faisaient non pas pour protéger le territoire de leur quartier, mais pour avoir le droit de circuler au centre de Paris sans se sentir menacés par une bande rivale. Ce n'est qu'après ces affrontements de trois ans que les jeunes se sont tournés vers les activités criminelles lucratives et en sont venus à protéger des territoires commerciaux dans leurs quartiers. À Montréal, Perreault et Bibeau (2003) expliquent que le quartier devient l'enjeu de protection et menace la liberté de circulation d'un territoire à un autre, surtout lorsqu'il s'agit de garder le monopole sur un marché criminel. Cependant, les jeunes expliquent que cette entrave à leur circulation les frustre. De plus, plus le jeune se spécialise dans ses activités criminelles, moins il se confine à un territoire, « cherchant plutôt à s'étendre », à circuler, à entrer en relation avec d'autres dans plusieurs lieux et réseaux pour avoir plus de gains :

Il s'agit très souvent, dans ce cas, de jeunes criminels aguerris qui, indépendamment de leurs origines, trament des coups avec d'autres organisations ou réseaux criminalisés, en général plus anciens et plus puissants, pour arriver à leurs fins, c'est-à-dire faire toujours plus d'argent. (Perreault et Bibeau, 2003 : 142)

On sait que les gangs de rue sont très compétents pour se déplacer afin de mener à bien leurs activités illicites (voir par exemple les travaux de Simone, 2005 sur les jeunes et la débrouille à Douala). Mais au-delà de cette « utilité commerciale », les jeunes des gangs veulent bouger « *parce qu'il y a beaucoup de filles à draguer* » et que « *ça procure une sensation de liberté* », comme l'explique si bien Madzou (2008) dans son autobiographie. Dans les mots de Bacqué analysant les propos de Madzou, « [c]es bandes se constituent hors du quartier, par extension du territoire, sur la base d'une mobilité importante, d'abord en bus, à pied, en mobylette, en RER, puis en voiture. » (Madzou et Bacqué, 2008 : 205). En effet, Perreault et Bibeau (2003) révèlent à partir des propos des jeunes que le

territoire est très important pour le gang, puisqu'il renvoie au quartier d'appartenance et à l'identité, mais qu'il est aussi un territoire en extension, potentiellement infini, c'est-à-dire aux mesures de la grande ville elle-même.⁶

Il y a quelques parallèles à faire avec les pratiques spatiales des jeunes de la rue. Parazelli (2004) montre l'importance du rapport topologique à l'espace dans la réalisation de soi. Les jeunes de la rue conçoivent l'espace à travers ses lieux significatifs (un parc, un espace sous la bretelle d'autoroute). Cette collection de lieux (topos) qu'ils s'approprient dessine une ville complexe et discontinue plutôt qu'une surface pleine et métrique. Ce qui se joue dans un lieu, les usages et relations qui s'y déploient, aura un impact sur un autre lieu, puisque les jeunes circulent entre ces lieux et que ceux-ci sont imaginés en relation les uns avec les autres. L'extension du quartier d'appartenance des gangs de rue et leur volonté de circuler pourraient également être lus comme un rapport topologique à l'espace, avec peut-être un lieu fondateur plus dominant (le quartier) que la collection des lieux significatifs des jeunes marginaux. Mais le rapport à l'espace des gangs et des jeunes « à risque » est beaucoup plus complexe que la simple défense d'un territoire. Même dans le cas de l'utilité commerciale, les jeunes sont mobiles.

Ce rapport topologique à l'espace signifie également un rapport discontinu et réticulaire au temps, conçu comme une succession de situations (toujours actuelles, immédiates, présentes) plutôt que comme une durée linéaire continue (passé, présent, futur). Une situation est un moment défini par les acteurs qui s'engagent en donnant un sens partagé à ce qui se passe. « [C]haque *entre* dans une situation et en *sort* en fonction non tant des lieux et des cadres institutionnels où elle se déroule, » écrit Agier (2009 : 55), « qu'en fonction du fait qu'il ou elle partage le sens en jeu dans la situation et la comprend suffisamment pour pouvoir s'engager d'une manière ou d'une autre dans les interactions en présence ». Ces interactions concernent tout autant celles avec les autres individus qu'avec l'espace matériel de la ville.⁷ Il y a des situations banales, celles que l'on ne remarque pas dans le déroulement quotidien des relations urbaines. Mais il y a également des situations qui prennent une signification spéciale pour les jeunes qui la vivent.

Les gangs de rue sont des groupes hiérarchisés dont la vie est rythmée par une logique d'action stratégique afin de se défendre ou battre un ennemi clairement identifié. Cette logique stratégique crée ce que Fornel et Quéré (1999) appelleraient une « situation dynamique » ou qui porte en elle le potentiel d'une action planifiée avec un but précis : gagner. Pour ces chercheurs, « une situation dynamique émerge lorsqu'une intrigue se noue à la faveur d'un événement, d'une initiative ou d'un

⁶ Katz montre également comment les cultures de jeunes s'expriment par des métaphores de la mobilité : le « *trip* » des hippies, le chef de gang que l'on appelle « *runner* », les pratiques de « *low-riders* » dans les *inner cities* des États-Unis, etc. (Katz, 1988 : 156-7).

⁷ Goffman définit la situation de façon assez semblable : « Je définirais une situation sociale comme un environnement fait de possibilités mutuelles de contrôle, au sein duquel un individu se trouvera partout accessible aux perceptions directes de tous ceux qui sont « présents » et qui lui sont similairement accessibles. » (Goffman, 1988, cité dans Fornel et Quéré, 1999 : 9).

concours de circonstances, et elle se résout lorsqu'un dénouement se produit » (Fornel et Quéré, 1999: 21). C'est souvent en observant cette logique stratégique (ou guerrière, pour reprendre les mots de Madzou, 2008), que policiers et intervenants sociaux à Montréal imaginent « l'escalade de la violence » qui embrigade les jeunes : une pensée de type guerrière, marquée par l'honneur et des points de non-retour dans la dispute et l'offense. C'est plaquer une conception linéaire du temps à des pratiques pourtant réticulaires.

En effet, si la logique stratégique est certes centrale au fonctionnement des gangs de rue, les jeunes qui en font partie doivent également faire preuve de ce que Michel de Certeau (1990) appelle la tactique, cette capacité de se mouvoir et de réagir à ces situations imprévues et floues caractéristiques de l'urbanité, savoir profiter de ces situations banales qui sont « enchevêtrées » les unes aux autres et génèrent de nouvelles situations inattendues (Lefebvre 1970 [2003] : 39). C'est ce que plusieurs appelleraient la combine, la débrouille, la ruse. C'est d'ailleurs ce que Pedrazzini et Sanchez (1998) mettent de l'avant pour qualifier l'urbanité du *malandro* à Caracas. Si la logique stratégique se déploie sur un mode rationnel et conséquentialiste, la tactique n'est pas aussi linéaire; elle est discontinue, incertaine et difficile à prévoir.

En résumé, le gang de rue fait peur parce qu'il est violent et souvent criminalisé, mais aussi parce qu'il agit de façon urbaine : dans l'urgence, l'intensité, l'étrangeté, la mobilité, la tactique. Ces modes d'action remettent en question la conception moderne et rationnelle de l'action conséquentialiste, réfléchie, et donc prévisible. Si on a longtemps attribué ces modes d'action à la jeunesse, cet âge flou et mouvant, ils ont toutefois été « tempérés » ou « contrôlés » par le caractère perçu comme transitoire de la jeunesse et par le travail des institutions de socialisation.⁸ Or, l'urbanité des gangs de rue n'est ni transitoire ni contrôlable par le filtre d'institutions de socialisation avec lesquelles ils sont en rupture souvent parce que celles-ci ignorent complètement ces modes d'action non-modernes (faute de trouver un meilleur terme pour désigner les différentes logiques et rationalités qui les impulsent). Plusieurs contestent d'ailleurs cette vision transitoire de la jeunesse; le jeune « vit en temps et dans un espace réels des expériences comme des événements "à charge émotionnelle très forte" dont les enjeux sociaux sont tragiques, pour le moins décisifs et pour longtemps » (Boudreault et Parazelli, 2004 : 175).

Quelle est la menace que posent les gangs de rue? Notre propos ici n'était pas de la mesurer (laissons cette tâche aux criminologues), mais plutôt de mettre au jour les logiques qui sous-tendent la construction sociale de cette menace en identifiant les sources de cette anxiété : la difficulté de contrôler et comprendre des logiques d'action caractéristiques de l'urbanité et de la jeunesse. À partir d'une

⁸ On se demande si nos sociétés ne fixent pas arbitrairement une identité adolescente qui perdurerait à travers l'histoire...

recherche en cours avec des jeunes Montréalais ne faisant pas partie explicitement d'un gang de rue, mais habitant dans un quartier ciblé par les programmes de prévention, ainsi qu'avec des jeunes patrouilleurs de rue employé par le secteur associatif, attardons-nous maintenant sur les logiques d'action déployées par les institutions montréalaises pour contrer le phénomène des gangs de rue afin d'en évaluer les conséquences.

II. Les aléas de la gestion des risques : Stigmatisation, dépolitisation, moralisation⁹

« Avec cette invention – et plus tard celle des préadolescents puis des post-adolescents, pour rallonger la sauce en amont comme en aval – on passe, doucement mais sûrement, d'une bipartition sociale (les jeunes et les adultes) à une tripartition. C'est à ce titre que l'adolescent va modifier les sociabilités à tous les échelons institutionnels, de la famille à la nation. Il est alors, presque au sens chimique du terme – et c'est aussi sa richesse-, un agitateur. Il est également, dans une dimension plus politique, et dans toutes les acceptions du terme, une cible. » (Goguel d'Allondans, 2004 : 262)

L'adolescent est certes la cible de bien des programmes de prévention à Montréal, surtout depuis la popularisation des travaux en psycho-éducation qui tentent de démontrer une relation causale entre la petite enfance, l'adolescence et les comportements agressifs chez l'adulte (voir entre autres le type d'interventions faites par la Fondation Chagnon). C'est dans ce contexte que se développent des cadres d'intervention structurés par une simple liste de « facteurs de risque » sur lesquels il suffirait d'agir pour prévenir le recrutement dans les gangs de rue. Les autorités investissent massivement dans de tels programmes.

Selon la police, Montréal compterait une vingtaine de gangs majeurs, soit 300-500 membres.¹⁰ En 2009, 64 enquêtes policières ont été menées en lien avec les gangs de rue. En 2008, 20 tentatives de meurtre ont été attribuées aux gangs de

⁹ Des résultats préliminaires concernant les pratiques de mobilité des jeunes ont été présentés avec Amadou Lamine Cissé, de la Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal, lors d'un colloque du Centre international de prévention de la criminalité organisé à Montréal en décembre 2009, ainsi que lors de l'atelier *Informality-Informalidad-Informalidad* organisé par le Réseau international de recherche comparative sur l'informalité dans les métropoles (RECIM) avec Sécurité publique Canada en novembre 2009, et celui tenu à Mexico en février 2010. La recherche s'appuie également sur le stage effectué par Alain Philoctète à la Maison d'Haiti à l'été 2009 dans le cadre de sa maîtrise. Les financements proviennent du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (2007-2010) et du Centre Métropolis du Québec (2008-2010).

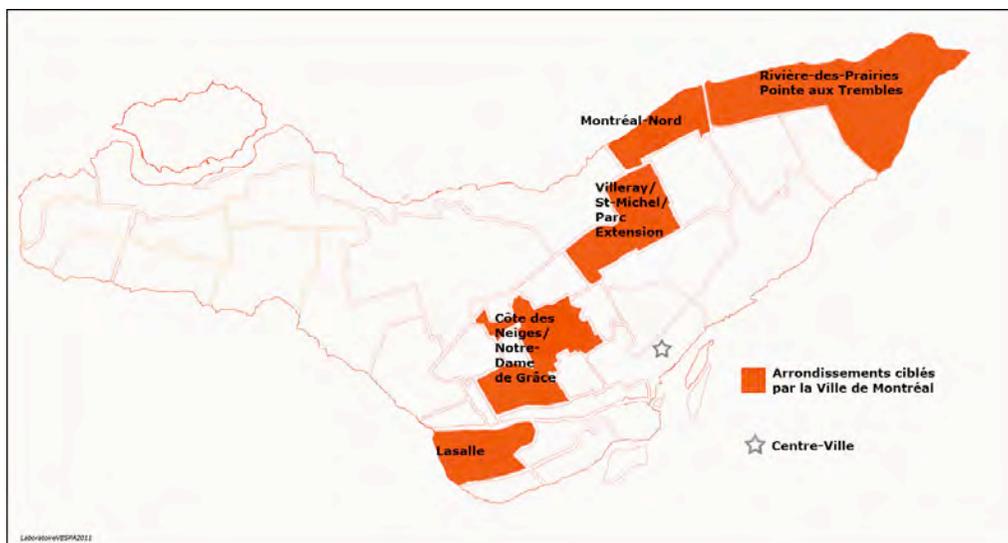
¹⁰ Un gang majeur est défini comme un « regroupement d'adultes ou d'adolescents qui commettent des crimes de plus haut niveau, comportant une violence ciblée », alors qu'un gang émergent est conçu comme un « regroupement d'individus, généralement des adolescents, qui ont pour modèles les gangs majeurs. Cependant, leurs activités sont moins structurées et plus improvisées : le gang émergent se centre sur l'acquisition puis la défense d'un territoire. Ses membres pratiquent le taxage, profèrent des menaces et commettent des agressions armées aux abords de certains lieux publics. Ils sont des recrues de premier choix pour les gangs de rue majeurs. » Par contraste, une bande de jeunes consisterait plutôt en un « regroupement peu structuré d'adolescents qui commettent des infractions mineures » (www.spvm.qc.ca/fr/jeunesse/parent-SPVM-gdr.asp).

rue et 52 armes à feu ont été confisquées pendant des opérations anti-gang (www.spvm.ca ; Touzin, 2009). Sans vouloir minimiser le phénomène, on est loin de l'ampleur de ce qu'on retrouve ailleurs en Amérique du Nord ou du Sud (Panster et Castillo Berthier, 2007). Pourtant, les ressources dédiées sont très importantes : entre 2007-2010, en plus des 13,6M\$ transférés au Québec par le Gouvernement fédéral, le Gouvernement du Québec a investi près de 35M\$ pour la prévention, la recherche, la communication et la répression. La Ville de Montréal a pour sa part investi 2M\$ entre 2004-2009 et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a dépensé plus d'un million de dollars entre 2006-2009 pour la lutte contre les gangs de rue en plus de ses subventions fédérales et provinciales régulières (Cossette, 2009). Ces fonds ont été alloués selon les critères définis par le PIQGR cité en introduction, qui constitue le document cadre pour le Québec et qui a été élaboré conjointement par six ministères (sécurité publique, santé et services sociaux, immigration et communautés culturelles, éducation loisir et sport, justice, emploi et solidarité sociale). Le document reprend les méthodes standardisées et les modèles de prévention dominant à l'échelle internationale, notamment depuis la publication en 1995 et 2002 par les Nations Unies de rapports sur la prévention en délinquance et la police de proximité (United Nations, 1995; 2002).

Au niveau de l'axe prévention, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités associatives et municipales (financements pour des projets associatifs, réseautage, meilleures pratiques) et des capacités préventives des milieux ethnoculturels, scolaires et familiaux (formation des enseignants, des parents). La plupart des projets associatifs financés visent à « occuper » le temps des jeunes (sport, danse, hip hop, etc.) ou encore à rendre visibles les « bons gars » dans les parcs publics, afin de renforcer le sentiment d'appartenance positive au quartier et apaiser le sentiment d'insécurité. Beaucoup de projets portent une attention particulière aux filles. Un certain nombre de projets relèvent de la médiation sociale ou de la « thérapie collective » entre jeunes, policiers et autres intervenants du quartier.

Stigmatisation : comprendre la relation des jeunes au territoire

La Ville de Montréal a identifié cinq arrondissements prioritaires vers lesquels les ressources allouées pour la prévention sont dirigées (carte 1). Ces cinq arrondissements présentent une certaine densité de facteurs de risque tels le statut socioéconomique des ménages, le nombre de ménages monoparentaux, le décrochage scolaire, la présence d'activités de gangs dans le quartier, une proportion élevée d'immigrants, un roulement de population important, l'état général de l'environnement bâti.



Carte 1 : Arrondissements déclarés prioritaires pour la prévention

Une telle approche territorialisée est assez répandue, de la Politique de la ville en France aux *Priority neighbourhoods* aux États-Unis ou au Contrats de sécurité en Belgique. Ce cadre d'intervention s'appuie sur ce que les criminologues ont nommé nouvelle pénologie, développée de façon intensive dans la décennie 1990. Dans ce cadre, le criminel n'est pas conçu comme immoral, ou n'est pas diagnostiqué de déviance, il est plutôt considéré comme un agrégat de statistiques. Le crime n'est pas vu comme transgression, mais comme une probabilité statistique à gérer (la conséquence de la concentration de plusieurs facteurs de risque sur un territoire ou un type d'individu donné). L'objectif premier du système pénal, dans cette logique, est donc de neutraliser le danger en régulant un système de risques plutôt qu'en punissant ou en réhabilitant le criminel. L'individu est vu comme la conséquence des risques attribués statistiquement à son groupe social. De cette logique découlent des pratiques stigmatisantes comme le profilage racial ou l'identification institutionnelle des quartiers « sensibles » ou « à risques ».

Nous avons travaillé avec des jeunes habitant le quartier St-Michel dans un des arrondissements ciblés (« à risque ») par la Ville de Montréal; ces jeunes sont donc considérés « à risque » parce qu'ils habitent le quartier. St-Michel est un des quartiers les plus densément peuplés et les plus pauvres, où habitent beaucoup de nouveaux immigrants arrivés d'Haïti, de l'Amérique latine et du Maghreb. Nous avons effectué plusieurs heures d'observation participante dans un des parcs du quartier, le parc François Perreault, qui se démarque par la présence de plusieurs équipements de loisir (un des piliers des programmes de prévention), une école secondaire (12-17 ans), plusieurs locaux associatifs et une antenne du poste de police du quartier. Le parc se situe à environ 300 mètres de la station de métro St-Michel et de plusieurs lignes de bus. Les périodes d'observations avaient lieu en après-midi, période à laquelle le parc était le plus fréquenté. Ces observations ont

eu lieu d'abord en compagnie des patrouilleurs de rue de la Maison d'Haïti¹¹, et ensuite seuls, ayant développé des liens avec certains jeunes qui fréquentaient le parc. Le temps passé à jouer aux cartes, prendre le soleil, assister à une partie de basket, et ainsi de suite, a permis de mieux connaître certains jeunes et être témoin de conversations avec d'autres. Nous y avons ensuite effectué des entretiens semi-dirigés, qui se poursuivent au moment d'écrire ces lignes.

Ces entretiens montrent que l'approche territorialisée privilégiée par les programmes de prévention rate sa cible : la plupart des jeunes ne perçoivent pas leur quartier comme un territoire à défendre, même s'ils y sont très attachés. S'ils ont une vision territorialisée de leur quartier, c'est généralement pour mieux assurer leur mobilité. Cette vision territorialisée est souvent exprimée par effet de miroir, comme une réflexion critique sur la stigmatisation véhiculée par les médias et renforcée par ces programmes. Ce jeune homme de 25 ans, par exemple, exprime bien la frustration qu'il ressent face à la stigmatisation de son quartier (entretien 3, Parc Perreault, août 2009):

JA : Comment tu vois le quartier ?

Jeune : Moi le quartier, je le vois comme. Tu sais c'est quand même un quartier tranquille, tu comprends ? C'est vrai, je le vois à la télé, pis ils disaient, St Michel, c'est un endroit vraiment dangereux. Pis tu sais, ça me fait de la peine, parce que ça fait longtemps que j'habite ici. Ici, j'approuve pas ce message qui se dit. Oui il y a des problèmes, des problèmes de société. Mais c'est pas vraiment des problèmes majeurs, tu comprends. Moi je peux me promener ici, à 10 heures, 11 heures...

JA : Pis tu ne te sens pas en danger ...

Jeune : Pantoute. C'est une question aussi de ... c'est une question de... Je sais pas, moi je viens d'un autre pays. Moi je me sens pas menacé, parce que je vois un jeune, parce que je vois un jeune avec un bandeau. Mais c'est ça le préjugé des gens. Parce qu'ils voient un jeune avec un bandeau, alors que peut-être il suit juste la mode.

¹¹ Les patrouilleurs de la Maison d'Haïti sont des jeunes du quartier qui participent à un programme de réinsertion en emploi financé par le Gouvernement du Québec. La Maison d'Haïti est une association importante du quartier, très présente dans les diverses instances partenariales associations-municipalité. Le programme des patrouilleurs de rue permet d'employer une nouvelle cohorte de jeune à chaque été pour être présents dans les parcs du quartier, tisser des liens avec les jeunes et désamorcer certaines situations conflictuelles qui peuvent y surgir. Ces jeunes ont un statut ambigu, n'ayant pas de lien fort avec les instances gouvernementales qui les paient (par le biais de l'association), ni avec les autres partenaires associatifs et institutionnels locaux (le bureau d'arrondissement, le poste de police, les tables de concertation). Ils ont un rôle de médiateur, mais ne se différencient pas des jeunes envers qui ils interviennent autrement que par ce rôle lié à leur emploi. Ils n'ont pas de pouvoirs répressifs et ne sont pas tenus de « référer » un jeune au comportement problématique à des associations ou à la police. Sur le plan identitaire et sur le plan de leurs opinions, les patrouilleurs de rue se rapprochent beaucoup des autres jeunes interviewés.

Il poursuit en insistant sur le fait que lui, ne juge pas un quartier à moins de le connaître, d'y être allé. Nous lui avons demandé ce qu'il pensait d'un quartier en périphérie de Montréal (Laval) :

JA : Pis comment tu comparerais un quartier de Laval à St Michel ?

Jeune : Ah, mais parce que je suis allé à Laval, juste pour voir des amis, chez des maisons, quand ils ont invité des gens. Je peux pas vraiment traîner. Comme ici, je peux me promener, m'en viens ici, j'ai habité ici, j'ai un ami qui habite là. Je pourrai plus parler de mon quartier, mais je me ferai pas d'opinion d'ailleurs, comme les gens le font. Il y a certaines gens ils se font une opinion d'un endroit juste parce qu'ils ont écouté une nouvelle à la télé. Quand ils ont aucun savoir dire du sujet.

Dépolitisation : comprendre les aspirations à l'autonomie

Alors que la plupart des travaux scientifiques sur le recrutement dans un gang accentue la dimension diachronique et individuelle du passage d'une bande à un gang criminalisé (Madzou et Bacqué (2008) par exemple expliquent que la transformation s'effectue souvent suite à un séjour en prison), l'approche du SPVM attribue ce passage à un mécanisme synchronique et territorial. Il existerait, selon eux, un effet contagieux entre les bandes de jeunes, les gangs émergents et les gangs majeurs s'ils opèrent sur le même territoire. La logique est la suivante : puisque le jeune baigne dans un milieu dans lequel des gangs opèrent, il y a de fortes probabilités statistiques qu'il soit « contaminé ». Cependant, ce raisonnement évite de poser des questions dans une logique plus individuelle cherchant à comprendre les causes de l'attraction par les gangs (Katz et Jackson-Jacobs, 2004). C'est que poser la question de l'attraction nécessite une reconnaissance de l'individu souverain avec ses envies, ses humeurs, ses choix. Mais le cadre des facteurs de risque élimine l'individu. Celui-ci n'est que probabilité actuarielle et n'a pas de volonté qui lui est propre.

« C'est important d'humaniser le gang. Dans le gang, il y a des individus qui ont des vies brisées ». Ce sont les mots d'un travailleur de rue de Montréal-Nord (18 novembre 2008). Un autre dira encore : « Il faut éviter l'approche clinique et se centrer sur les individus ». En effet, l'une des principales conséquences de la logique actuarielle des facteurs de risque est de présenter la délinquance comme un problème technique plutôt que politique. On gère un territoire conçu comme un système socio-spatial, on ne se préoccupe pas des désirs et aspirations des individus. Les approches « cliniques » ou techniques des programmes de prévention et d'intervention sociale ne voient pas dans les jeunes ciblés des acteurs autonomes. Pourtant, dans une société libérale où l'individu autonome est non seulement valorisé mais constitue la norme première sur laquelle repose la vie en société, refuser aux jeunes « à risque » le statut d'acteur autonome reconnu a des conséquences lourdes. Dans la pensée libérale, le concept d'autonomie renvoie à la capacité d'agir et la capacité d'affecter l'action d'autrui. Un individu se constitue

en acteur s'il internalise bien les normes sociales (ce que Hobbes décrit comme la soumission volontaire au contrat social). Ce contrôle de soi (internalisation des normes) est essentiel à l'action. L'autonomie est donc conçue, dans la philosophie libérale qui encadre nos sociétés démocratiques, comme le contrôle de soi et le contrôle social. On y rattache des notions comme la réalisation de soi et la confiance en soi. L'hétéronomie, par contraste, est considérée négativement selon les registres d'impotence, de dépendance, de soumission. Dans ce cadre, la transgression est perçue comme non seulement dysfonctionnelle, mais hétéronome. Et on refuse le statut d'acteur à l'individu hétéronome.

Pourtant, les nombreux travaux sur la gouvernance urbaine nous apprennent que l'une des plus importantes caractéristiques de la société contemporaine est la saturation de l'espace social et politique par des individus et des groupes qui réclament le statut d'acteur (Le Galès, 2003 : 40). Quelles sont donc les conséquences de la non-reconnaissance des jeunes « à risque » comme individus autonomes, comme acteurs? Parazelli (2004 : 182) écrit : « À l'autonomie sociale dictée par les nouvelles formes d'individualisme valorisant l'auto-réalisation de soi, la logique préventive des comportements à risque répond par la dépendance institutionnelle et le contrôle normatif. » Considérons par exemple cette campagne de publicité menée par le Gouvernement du Québec pour la lutte contre la toxicomanie (Figure 2). Une série de photos représentent des jeunes dont on ne reconnaît pas le visage dont les traits ont été floutés. Le slogan : « On ne te reconnaît plus? » est assez explicite. Le jeune toxicomane n'est pas en contrôle de lui-même, et donc ne peut être un acteur autonome dans la société.



Figure 2: Campagne de publicité du Gouvernement du Québec, automne 2009

Parazelli (2004) montre à partir de ses travaux sur les jeunes de la rue qu'une réaction à cette non-reconnaissance du jeune comme acteur est de se constituer un « imaginaire de l'autonomie naturelle », soit tenter de recréer une situation d'autonomie avec ses pairs avec qui il imagine une relation de famille choisie pour se construire une identité, mais loin de l'autorité parentale et institutionnelle. Plutôt donc que de nier cette soif de reconnaissance comme individu autonome dans une logique actuarielle qui construit les jeunes comme vulnérables ou même hétéronomes, ne serait-il pas plus approprié de chercher à comprendre comment le jeune se construit comme acteur? Il s'agirait de se demander comment il conçoit le pouvoir d'agir, plutôt que de calculer les probabilités que la première expérience de la marijuana dégénère en dépendance, perte de contrôle et toxicomanie. Le site internet du SPVM s'adressant spécifiquement aux jeunes présente de nombreux témoignages de jeunes ayant fréquenté les gangs de rue. Le discours est univoque : ils auraient perdu le contrôle.

Mais que signifie « perdre le contrôle » pour le jeune? Perdre le contrôle est une façon d'agir, mais ce mode d'action est difficile à concevoir si l'on se cantonne dans une logique d'action rationnelle et moderne. Perdre le contrôle est pourtant l'une des caractéristiques socialement attribuée à la jeunesse depuis longtemps : elle serait éphémère, rechercherait le plaisir, serait loin des responsabilités adultes. C'est également l'une des caractéristiques que l'on attribue à l'urbanité : les villes étant vues comme ingouvernables, insaisissables. Les jeunes Montréalais « ordinaires » étudiés par Janni (2010) expriment tous leur besoin de « lâcher prise », de se laisser aller, de perdre le contrôle. Et que font-ils pour combler ce besoin qui s'exprime surtout dans les moments les plus anxieux et insécurisants pour eux? Ils recherchent l'urbanité : l'étrangeté, la vitesse, la stimulation des néons, la rue. Alors que ce « lâcher prise » n'est pas construit comme menaçant pour certains jeunes, il l'est pour ceux catégorisés comme « à risque » à cause de leur milieu socio-spatial. Ce n'est donc pas la « perte de contrôle » qui mène au refus de reconnaissance de certains jeunes comme acteurs, mais le fait que la logique actuarielle qui préside dans les programmes de prévention en place ne peut concevoir l'individu sans le système, ne peut détacher l'individu « à risque » du milieu duquel il provient. Ceci a des conséquences sur le rapport que l'État tisse avec les jeunes « à risque » : il s'agit d'un rapport de contrôle et de surveillance qui passe beaucoup par la production de données sur les individus, données qui s'empilent et s'entrecroisent et qui permettent de constituer des profils (raciaux, sociaux). Ces profils-types cachent l'individualité des personnes.

Moralisation : comprendre la construction de la légitimité

Si le jeune « à risque » était reconnu comme acteur politique contestant légitimement (malgré l'usage de moyens illicites) les relations de pouvoir en place? Les jeunes sont souvent vus comme rebelles. La conception transitoire de la jeunesse, critiquée précédemment mais qui demeure largement dominante, aide à accepter cette rébellion puisqu'elle devrait « normalement » se résorber avec l'entrée dans l'âge adulte. Certains auteurs estiment que l'entrée dans le gang de

rue constitue un refus d'entrer dans l'âge adulte, une volonté de demeurer dans l'enfance qui serait acceptable au sein du gang puisque les adultes qui entourent ces jeunes seraient considérés comme des échecs sociaux (Katz et Jackson-Jacobs, 2004). Le gang de rue, donc, échapperait à cet aspect transitoire de la rébellion et développerait une légitimité alternative.

À l'instar des travaux de Pedrazzini et al. (1994), la légitimité est ici conçue de manière sociologique. N'est pas nécessairement légitime ce qui est moralement acceptable, mais est légitime ce qui est sociologiquement négocié au sein du groupe et ensuite, idéalement, avec la société en général et l'État. Cette légitimité intra-groupe se tourne très souvent vers l'extérieur sous forme d'expression identitaire (le style vestimentaire, les tags, etc.). Selon cette conception sociologique et non moralisatrice de la légitimité, les comportements « asociaux » (Hamel et al., 2007) des gangs de rue ne signifieraient pas que ces jeunes soient en rupture avec la société. Ils expriment plutôt le désir de construire une légitimité alternative et par leurs gestes d'expressivité cherchent reconnaissance. La légitimité est provisoire, dynamique, toujours bousculée par de nouveaux rapports sociaux. La reconnaissance ou non des légitimités alternatives dépendra des rapports de pouvoir entre la société en général et le groupe qui désire faire reconnaître cette alternative et non de quelques règles morales ou légales.

C'est dans ce sens que le gang de rue est un acteur politique, un *insider* et non pas un *outsider*. Katz (1988) montre brillamment comment l'attitude indifférente (« *being tough* ») et même la posture de rupture (« *being alien* ») ou de méchanceté (« *being mean* ») qu'adoptent certains jeunes que l'on qualifierait aujourd'hui de « à risque » (les « *badass* ») sont en fait des gestes d'expression identitaire marqués d'un désir de reconnaissance. Le jeune qui se construit une attitude indifférente semble dire par ses verres fumés ou son casque d'écoute : « je suis intouchable parce que je ne suis pas ici avec vous ». De cette façon il projette une image de dureté valorisée socialement (l'homme d'affaire qui ne se laisse pas avoir, le leader politique décidé) parce que faisant preuve d'une « capacité de négation de la moralité » ou des exigences mondaines de la sociabilité (Katz, 1988 : 87). Il agit dans un rapport de négociation (avec lui-même et avec autrui) et non de rupture. Le jeune qui se positionne en rupture (participant à une esthétique étrangère ou *alien*) dit plutôt « vous ne pouvez pas me comprendre parce que je suis originaire d'un autre monde moralement distinct du vôtre ». C'est ce que nous pourrions appeler la construction d'une légitimité alternative marquée par l'expressivité identitaire (les punks par exemple). Le jeune qui cultive la méchanceté, pour sa part, semble encore plus difficilement social puisqu'il affirme par ses gestes que « là d'où je viens c'est le chaos destructeur ». Mais même la destruction fait partie d'une « *series of tactics for struggling with what the adolescent experiences as a spatially framed dilemma—a challenge to relate the « here » of his personal world to the phenomenal worlds of others who he experiences as existing at a distance, somewhere over « there. »* » (Katz, 1988:

112). Ce sont donc des cultures alternatives socialement légitimes, même si elles sont moralement répréhensibles.

Il est impossible ici d'élaborer longuement sur la construction de la moralité. L'objectif n'est pas de démontrer que l'État moralise les gangs de rue. Au contraire, la logique actuarielle ne fait pas appel à la moralité : le criminel n'est qu'une probabilité du système, non un « déviant » à condamner moralement. Toutefois, par la force de ses lois, l'État a un pouvoir déterminant sur la définition de ce qui est criminel (et illégal). Il ne devrait pas avoir un poids aussi déterminant sur la définition de ce qui est légitime. En concevant la légitimité comme acquise sociologiquement plutôt que moralement ou légalement, celle-ci devient plus aisément vecteur d'inclusion que d'exclusion.

En résumé, les programmes de prévention en place au Québec procèdent selon une logique de gestion systémique de risques mesurés statistiquement, attribuant à certains facteurs (composition familiale, origine ethnique, statut socioéconomique, environnement bâti, etc.) un poids explicatif pour des comportements appréhendables. Ainsi, des territoires et des catégories sociales sont ciblés pour les interventions préventives. Il s'agit d'une logique d'action technique, construite à partir de savoirs experts visant à réduire les incertitudes et à prévoir les comportements en fonction de catégories statistiques. Les conséquences, nous l'avons brièvement décrit, sont la stigmatisation de certains territoires et catégories d'individus, la dépolitisation de l'intervention sociale et la difficulté à voir les aspirations des jeunes à être reconnus comme acteurs sociaux, et la moralisation et la légalisation de la notion de légitimité, ce qui mène au conformisme social à cause de la non-reconnaissance des légitimités alternatives.

Cette logique d'action actuarielle a comme présupposé que le risque est « objectif », donc appréhendable et calculable (même avec une certaine marge d'erreur). Il s'agit d'une rationalité moderne par laquelle on tente de convertir l'incertitude en dimensions mesurables sur lesquelles il est possible d'agir. Ces savoirs techniques sont ensuite relayés par l'État qui est chargé de gérer les risques, c'est-à-dire d'en contrôler les conséquences. C'est d'ailleurs dans cette optique que le PIQGR a développé un axe recherche, afin de produire les connaissances techniques qui aideront à l'intervention en prévention. Ce passage doit préalablement faire l'objet d'un processus de qualification : une activité doit être socialement construite comme un problème à gérer (ce que nous avons vu dans le débat médiatique des années 1990), comme dangereuse, pour que l'on s'attende à ce que les autorités s'en chargent (Borraz, 2008).

Cette logique actuarielle de gestion systémique est très différente de ce que nous avons décrit plus haut comme la logique d'action urbaine qui sous-tend les activités des gangs de rue : agir dans la vitesse (en réaction plutôt qu'en prévention), saisir les opportunités issues de situations imprévues (plutôt que d'espérer les prévoir), rechercher la stimulation et la perte de contrôle (plutôt que de contrôler l'intensité dans l'expression des émotions dans le but d'éviter

l'agressivité appréhendée à l'âge adulte), exploiter la différence pour se construire comme acteur autonome (plutôt que de la cibler pour justifier l'intervention) (voir figure 3). Il n'y a pas que les gangs de rue qui révèlent comment fonctionne cette logique d'action urbaine. Celle-ci n'est certes pas dominante, mais plusieurs indices montrent qu'elle exerce une influence grandissante, même au sein des institutions de gouvernance. On peut penser par exemple au tournant « créatif » dans la gestion des villes (les villes créatives) et dans la gestion des ressources humaines (le *new public management* sous toutes ses variantes). La « créativité » est valorisée, et qui dit créativité dit *prise* de risque plus que *contrôle* des risques (Grundy et Boudreau, 2008). Autrement dit, les jeunes « à risque » ne sont pas très différents dans leurs logiques d'action des « créatifs », mais ils ne disposent pas des mêmes ressources. Ils sont de ce fait stigmatisés plus que valorisés, ce qui indique un rapport de force très inégal.

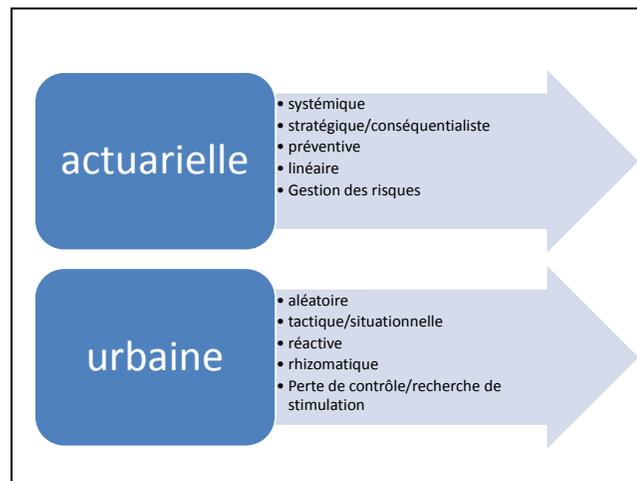


Figure 3: Deux logiques d'action

III. Le rapport à l'État : vulnérabilité, citoyenneté et informalité

La logique actuarielle et son pendant, le statut de vulnérabilité (ou catégorie « à risque ») favorisent un rapport à l'État technique (ou « clinique » pour reprendre les mots d'un travailleur de rue à Montréal). Ce n'est d'ailleurs pas innocent que le travail social au Québec ait pris un tournant « sanitaire » en ce sens que l'intervention sociale est largement construite et justifiée dans une optique de santé publique (Germain et Boudreau, 2010).¹² Mais les jeunes à qui nous avons parlé rejettent ce type de rapport et représentent plutôt leur rapport à l'État (plus précisément aux policiers, travailleurs sociaux, fonctionnaires municipaux, enseignants) sous plusieurs facettes qui varient du conflit à l'indifférence. Ce jeune

¹² C'est d'ailleurs une différence notable avec les programmes semblables en Belgique et en France qui relèvent plus du registre de l'incivilité ou de l'insécurité, du « compromis social-sécuritaire » (Nagels et Rea, 2007).

homme de 25 ans, par exemple, explique que le rapport à l'État se décline différemment selon le statut socioéconomique, identifiant celui des jeunes de son quartier à un rapport d'indifférence puisque ceux-ci ne pensent qu'à quitter (entretien 3, Parc Perreault, août 2009) :

Jeune : C'est comme il y a des quartiers qui vont savoir se défendre parce qu'ils ont des fonctionnaires, ils ont des... D'autres gens, des affaires. [...] Pour 200 admettons il va avoir une vingtaine de personnes qui vont être des professionnels. Tu sais, des professionnels. [...] Tandis qu'ici, il y a pas vraiment de monde. Il y a du monde qui est vraiment comme... Tu sais, ils savent rien, pis ils sont des gens, ils pensent pas parce que dans leur tête ils veulent déménager d'ici.

JA : Pourquoi tu penses que les gens veulent partir ?

Jeune : Ben, parce qu'on parle mal d'eux, on parle mal du quartier, parce que le quartier il va rester le même.

Il existe plusieurs types de rapport à l'État (voir figure 4). Dans sa conception moderne et démocratique, le rapport à l'État est souvent conçu comme étant, d'abord, technique. L'État est protecteur (par la répression et la défense), fournisseur de services, gestionnaire (prévention des risques). Le rapport à l'État moderne est tout autant conflictuel. Dans un cadre normé d'expression d'opinions (par le vote, la participation à des consultations, la revendication par les mouvements sociaux), les citoyens et l'État construisent un débat public qui canalise les conflits politiques. La citoyenneté se définit comme un ensemble de droits (rapport technique à l'État) et de responsabilités (rapport conflictuel à l'État et construction balisée du débat public). Le projet implicite des programmes de prévention contre les gangs de rue est d'utiliser le pouvoir technique de l'État pour former des citoyens qui participeront au débat public et donc contribueront à maintenir un rapport conflictuel balisé.

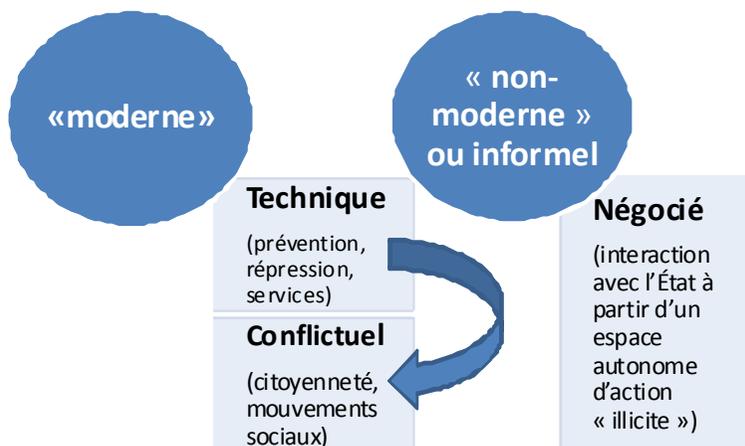


Figure 4: Rapports État-«citoyens»

La notion de citoyenneté a beaucoup évolué au cours des deux dernières décennies pour incorporer une dimension substantive, particulièrement dans le cadre urbain (Holston et Appadurai, 1996; Sassen, 1996). La citoyenneté s'actualise par des pratiques socio-spatiales spécifiques produisant légitimité et participation à la régulation sociale. Focaliser sur les pratiques citoyennes plutôt que le statut et ses droits et responsabilités permet de légitimer les pratiques politiques des citoyens ne possédant pas le statut de citoyenneté légale, c'est ce que Holston (1998) appelle la « citoyenneté insurgée ». Les travaux sur les mouvements sociaux, plus particulièrement sur les mouvements « autonomes », explorent également le rapport à l'État du point de vue des marges et des cultures alternatives (Pickerill et Chatterton, 2006 ; Magnusson, 1996). Mais ces travaux ne mettent que très peu en relief l'aspect informel de ces pratiques tout en surlignant l'aspect contestataire. Par informalité, nous entendons toute forme d'action illustrant l'affaiblissement des modes de régulation sociopolitique modernes (les rapports technique et conflictuel à l'État) et signalant une polarisation économique renforcée. Les activités informelles, de la vente ambulante aux gangs de rue, de l'immigration clandestine aux bidonvilles, du piratage au trafic de drogue, sont de plus en plus visibles dans les sociétés du Nord, comme elles le sont depuis longtemps dans celles du Sud, là où l'État libéral moderne a une histoire plus courte. Elles posent des défis importants à l'État moderne et ses capacités de régulation du marché et de la société, et transforment du coup le rapport des « citoyens » à l'État.

Dans sa conception non-moderne (ou informelle, faute de trouver un meilleur terme), le rapport à l'État est très souvent négocié. Les pratiques de négociation informelle, celles qui contournent ou interprètent librement les règles, ont toujours persisté avec plus ou moins d'intensité selon les contextes (voir par exemple les travaux sur la marge discrétionnaire des bureaucrates de première ligne, Lipsky, 1980). Il semble cependant qu'elles deviennent de plus en plus visibles avec les transformations de l'État, dans un contexte également de visibilité croissante des pratiques informelles dans les rues de nos villes (vendeurs de rue, gangs de rue, piratage, etc.), mais aussi d'informalisation croissante de certaines portions du territoire urbain (bidonvilles, squats...). Plusieurs travaux sur la néolibéralisation analysent l'affaiblissement des instruments de régulation de l'État-providence et la montée de nouveaux instruments (Lascoumes et Le Galès, 2004). En ouvrant la prise de décision à une multitude de nouveaux acteurs, l'État néolibéral a perdu beaucoup de contrôle, ou du moins l'illusion de contrôle, et la confiance des citoyens s'effrite. Cette ouverture de la « boîte noire » de l'État signifie également une ouverture aux pratiques informelles, ce qui se traduit par des mécanismes de plus en plus sophistiqués de reddition de comptes et de gestion des risques engendrés par cette ouverture.

Les jeunes que nous avons interviewés optent souvent pour la négociation ou encore l'évitement (la cachette) afin d'établir un rapport avec l'État. Beaucoup des travaux sur les jeunes en rébellion ou à la marge cherchent dans ces expressions

une forme de confrontation politique, un mouvement social naissant, mais encore désorganisé (voir par exemple, Dubet, 1987; Pedrazzini et al., 1994; Davis, 1998). Toutefois, les jeunes à qui nous avons parlé ne voient pas dans leurs actes des gestes de contestation. Ils adoptent souvent une attitude de mise à distance afin de se créer, sans tapage et sans attirer l'attention par des moyens illicites, un espace d'action autonome à partir duquel ils négocient avec le policier ou le travailleur social. Ce qu'ils cherchent, c'est la possibilité d'être là, une reconnaissance de leur présence. Dans une étude sur les vendeurs de rue, Bayat (2004) propose le terme « *quiet encroachment of the ordinary* » pour qualifier ce type de rapport négocié à l'État : « *theirs is not a politics of protest, but of redress, the struggle for an immediate outcome through individual direct action* » (Bayat, 2004: 93, italiques dans l'original). Ce type de rapport caractérise assez bien ce que nous avons retrouvé chez bien des jeunes à Montréal : ils cherchent à « empiéter » (*encroachment*), à prendre leur place. C'est aussi ce que suggère implicitement Parazelli (2004) à propos de « l'autonomie naturelle » que s'aménagent les jeunes marginaux. Cet espace d'action est une forme de rapport à l'État, une façon d'affirmer une subjectivité politique qui ne soit pas dans la revendication contestataire. Prenons l'exemple de ce jeune homme de 26 ans, ayant eu de nombreux démêlés avec la police et les tribunaux pour vol de voiture. Il explique comment il s'est aménagé un espace d'action dans le quartier, en négociant avec les bandes adverses et avec les divers intervenants sociaux qui ont contribué à cette médiation (entretien 1, Parc Perreault, août 2009):

JA : Pourquoi tu aimes le quartier ?

Jeune : Bah, j'ai grandi ici, je connais tout le monde, tout le monde me connaît. Je me sens à l'aise quand je marche ici. J'ai plus besoin de checker mon back, voir si quelqu'un il va me jacker. No men, je marche ici tranquille. Je peux marcher ici, à minuit, une heure, deux heures, trois heures, cinq heures du matin... Pas de stress, man.

JA : Et pourquoi tu te sens à l'aise ? Parce que tu connais tout le monde ?

*Jeune : Parce que je connais tout le monde. Avant ici, non, parce que... Parce que avant on avait du biff avec les Noirs. Avant il fallait que je check mon dos. **Mais maintenant, les Noirs et puis les Latinos on a fait la paix, alors je peux marcher en paix.***

Lorsque nous lui avons demandé s'il s'est aménagé un tel espace d'action ailleurs (à Laval), il répond clairement que la négociation serait à reprendre là-bas, avec les intervenants comme avec les autres jeunes :

Jeune : J'aime pas Laval.

JA : Pourquoi ?

Jeune : C'est trop tranquille man, c'est trop... Je sais pas, trop de Blancs, trop de Noirs aussi. Moi j'aime pas ça man, parce que les

Noirs là-bas c'est pas les mêmes Noirs qu'ici. Tu comprends là-bas il va falloir que je recommence à nouveau et là bas ils vont me checker croche et pis moi je suis un gars, regarde, tu me check bien. (rires) Parce que tu comprends, moi j'ai une tendance à me fâcher vite. [...]

Peut-on concevoir ce rapport négocié à l'État comme un rapport politique ? S'il n'y a pas de contestation et si les vecteurs de négociation émergent de l'illicite, peut-on encore utiliser la notion de citoyenneté ? L'approche critique de la citoyenneté, ayant ouvert le concept aux pratiques substantives, dénonce le tournant néolibéral pour son déficit démocratique. L'ouverture de l'État aux partenariats et autres outils de gouvernance basés sur la négociation rend la prise de décision opaque aux citoyens. Il y a un manque de transparence et la recherche du consensus comme l'issue *sine qua non* de la négociation évacue le conflit. Or, la notion de citoyenneté est construite sur le conflit, la revendication, la confrontation d'opinions. Isin définit bien l'approche critique de la citoyenneté en ces termes : « [...] *citizenship, while typically understood as a legal status of membership in the state, if not the nation-state, became increasingly defined as practices of becoming claim-making subjects in and through various sites and scales.* » (Isin, 2008: 16).

Pourtant, dans ce texte Isin (2008) effectue une ouverture qui permettrait d'élargir la notion de citoyenneté pour mieux comprendre le rapport qu'entretiennent les jeunes qui utilisent des moyens illicites avec l'État. Il pose comme point de départ l'idée que l'acte de citoyenneté est fondamentalement un acte de relation aux autres. Parce que l'acte de citoyenneté est un acte de revendication, le sujet revendicateur se positionne nécessairement face à un interlocuteur. Ce rapport peut être solidaire (généreux, compréhensif), agonistique (concurrentiel, combatif), ou aliénant (vengeur, hostile) (Isin, 2008 : 19). Si par contre, nous abandonnons l'idée que l'acte de citoyenneté doit nécessairement passer par la revendication, ceci n'élimine pas le fait qu'il soit relationnel. Il faudrait alors ajouter l'esthétique (dans le sens d'accordement mutuel, d'adaptation) aux qualificatifs de solidaire, agonistique ou aliénant. La notion d'esthétique est utilisée ici dans le sens de la perception sensible de l'autre. Un rapport à l'autre peut donc se jouer principalement dans le non-dit, dans les accordements mutuels et sensibles des individus en coprésence dans une situation. C'est une notion qui renvoie surtout à l'expérientiel et au situationnel, et qui donc, est importante dans la logique d'action urbaine. C'est l'approche privilégiée par Katz (1988) dans son étude des séductions du crime, où il cherche à identifier la « finesse esthétique » du criminel qui arrive à reconnaître les possibilités sensuelles d'une situation et à les élaborer. Katz construit son exploration de ce qui incite le criminel à commettre un crime en focalisant sur les situations concrètes vécues par ceux-ci. Il montre leur grande finesse esthétique et conclut : « *As unattractive morally as crime may be, we must appreciate that there is genuine experiential creativity in it as well.* » (Katz, 1988: 8).

Les jeunes à qui nous avons parlé montrent à plusieurs reprises des exemples d'un rapport esthétique à l'autre, ne serait-ce que dans leur narration de situations

quotidiennes, de pratiques de mobilité ou de lieux significatifs, ou encore lorsqu'ils élaborent sur leurs tactiques d'expression identitaire. Ils n'anticipent pas la réaction des autres, ils la ressentent. Ils ne rationalisent pas mais agissent intuitivement, s'accordant les uns aux autres dans chaque situation. Ils expriment parfois également ce type d'interprétation esthétique en décrivant leurs rapports avec la police ou l'intervenant social. Ils négocient leur espace. Si nous posons que l'acte de citoyenneté est fondamentalement un rapport à l'autre et que celui-ci ne doit pas nécessairement passer par la revendication, alors un rapport négocié à l'État pourrait donc également être qualifié de citoyen. Prenons l'exemple de cette interaction observée au métro St-Michel : un policier s'approche d'un groupe de jeunes qui flânent près de l'entrée. Il leur demande de se disperser ou bouger. En insistant sur leur présence à cet endroit, les jeunes deviennent en quelque sorte des acteurs politiques. Ils négocient avec le policier, ce qui crée une situation clairement identifiable dans laquelle ils sont acteurs. Le policier sourit, reste un peu avec eux et s'éloigne. Les jeunes restent encore quelques minutes et s'éloignent. Si les jeunes n'avaient pas clairement affirmé au policier qu'ils restent en place et s'étaient simplement dispersés à la demande du policier, ceci n'aurait pas été une situation sortant de l'ordinaire. Et les jeunes n'auraient pas accompli un acte de citoyenneté.

Inin (2008) élabore beaucoup sur la notion « d'acte » dans cette réflexion sur la citoyenneté. L'acte est toujours créateur; il rompt la routine et dans son déploiement crée un acteur. Il ne s'agit pas d'une réaction à une situation, mais bien de la constitution d'un sujet-acteur qui peut légitimement être présent dans la situation qu'il crée. En créant la possibilité d'être présent et actant, l'acte légitime le sujet. La légitimité citoyenne est donc dynamique, constituée par les situations initiées par les individus en relation les uns avec les autres. C'est une autre façon d'illustrer la conception sociologique de la légitimité élaborée précédemment. Si l'on accepte ce raisonnement, alors la notion de citoyenneté pourrait s'appliquer dans le cas des jeunes évoluant dans des milieux illicites (puisque la légitimité ne proviendrait ni de ce qui est moral ni de ce qui est licite). Inin écrit : « *Acts of citizenship are not necessarily founded in law or responsibility. In fact, for acts of citizenship to be acts at all they must call the law into question and, sometimes, break it.* » (Inin, 2008: 39).

Conclusion

À partir de la comparaison des logiques d'action des jeunes « à risque » et de ceux gravitant autour des gangs de rue et des programmes de prévention en place à Montréal, ce texte exploratoire cherchait à préciser les sources de l'anxiété liée aux gangs de rue. La menace et le risque sont socialement construits. Dans le débat public montréalais, la menace attribuée au phénomène des gangs de rue s'exprime surtout par les thématiques de la violence et de la criminalité. Nous suggérons que l'anxiété créée par le phénomène des gangs de rue a également des sources plus profondes, liées aux modes d'action des jeunes et des gangs de rue. Ces modes d'action urbains déstabilisent le modèle de l'action rationnelle et conséquentialiste

qui gouverne la société québécoise; cette logique d'action urbaine d'ailleurs ne sous-tend pas uniquement les gestes des gangs de rue (voir par exemple le dossier publié dans *Multitudes* : Querrien, 2008, sur les modes d'agir urbains, ou Boudreau, 2010).

Néanmoins, la réponse institutionnelle au phénomène des gangs de rue se cantonne dans une logique d'action actuarielle en porte-à-faux avec cette logique urbaine manifestée par les jeunes et les gangs de rue. Ceci a pour effet, selon nous, d'affaiblir l'efficacité des programmes de prévention. Les effets stigmatisant de l'approche territorialisée et des pratiques de profilage semblent inappropriés puisqu'ils ne correspondent pas au rapport à l'espace et au temps qu'entretiennent les jeunes ciblés. Ceux-ci sont beaucoup plus mobiles et tactiques que ne le suppose l'analyse des facteurs de risques. Cette conceptualisation systémique et technique de l'action préventive a pour effet de nier l'importance du désir de reconnaissance des jeunes qui aspirent à être acteurs sociaux et politiques, même s'ils utilisent parfois des vecteurs illicites. Il s'agit d'un désir de reconnaissance qui s'exprime de diverses façons (le plus visiblement par l'expression identitaire : nommer le gang, tagger, adopter un style vestimentaire particulier, etc.) et qui puise sa source dans l'idée dominante de l'individu autonome dans les sociétés libérales. Reconnaître ces jeunes comme acteurs légitimes, cependant, nécessiterait de concevoir la légitimité sous l'angle sociologique et non sous l'angle moral ou légal. Serait légitime ce qui est sociologiquement négocié. Les jeunes marginaux ou ceux liés aux gangs de rue se créent une légitimité intra-groupe alternative. Ce faisant, ils s'aménagent des espaces d'action dans lesquels ils sont acteurs autonomes, statut que leurs nient les institutions.

Il est effectivement difficile de concevoir que l'État moderne libéral et démocratique puisse reconnaître à des individus et groupes qui agissent avec des moyens illicites un statut d'acteurs avec lesquels ils négocieraient. Cette reconnaissance remettrait fondamentalement en question les principes de la règle de droit et du monopole légitime de la violence. Le rapport État-société civile est balisé par une notion restrictive de citoyenneté (même si elle a été plus récemment élargie dans le contexte urbain à ses aspects substantifs et non seulement légaux). Cette notion moderne de citoyenneté canalise le conflit politique et attribue la légitimité d'acteur à des individus et pratiques précises qui excluent l'illicite et l'informel. Pourtant, les transformations profondes de l'État apportées par la néolibéralisation et la mondialisation ont sérieusement mis en doute ses capacités de contrôle des pratiques de négociation que la modernité avait essayé d'éliminer : la corruption, le clientélisme, le patronage. La question qui se pose est donc de comprendre les conséquences sur le processus politique et la régulation sociale de ce rapport négocié à l'État. La réponse la plus courante serait de prendre des mesures pour contenir ce rapport de négociation informelle à l'État (surveillance, reddition de comptes, répression) afin d'en préserver l'intégrité, la transparence et l'imputabilité démocratique. Plusieurs ont cependant critiqué ces mesures de type « tolérance zéro » souvent qualifiées de « revanchistes » (Smith, 1996).

Face à cette tension, nous avons exploré ici les effets des mesures de type préventif (plutôt que répressif), orientées par une logique actuarielle et technique d'intervention sur des facteurs de risque. Ce type d'approche donne des résultats qui ne sont pas sans problèmes, tant sur le plan pratique que méthodologique. Déjà en 1988, Katz questionnait sérieusement la capacité de la tradition positiviste en criminologie (axée sur la compréhension des *background factors*) pour expliquer la criminalité. Cette tradition a été raffinée dans un modèle actuariel qui n'arrive toujours pas à expliquer que (Katz, 1988 : 4) :

1. plusieurs jeunes « à risque » ne commettront jamais le crime qu'on prévoit qu'ils commettront;
2. plusieurs jeunes qui commettent un crime ne peuvent être catégorisés selon le cadre préétabli de facteurs de risque;
3. plusieurs jeunes à risque qui commettent éventuellement le crime qu'on prévoit qu'ils commettront ont passé de longues périodes sans commettre de crime. « *Why are people who were not determined to commit a crime one moment determined to do so the next?* » (Katz, 1988: 4)

Alors que le projet implicite de l'approche actuarielle est de former des citoyens qui participeront aux conflits canalisés par les institutions démocratiques, celui-ci est voué à l'échec puisqu'il nie aux jeunes "à risque" la possibilité de se constituer en acteur autonome. Face à cette impasse, il semblerait donc nécessaire de reconceptualiser la notion moderne de citoyenneté puisqu'elle s'apparente au désir exprimé par les jeunes d'être reconnu comme acteurs, alors qu'il ne leur est pas donné la possibilité d'agir dans leurs propres termes. Est-ce que cette notion pourrait s'accommoder du mode informel et urbain de rapport à l'État que l'on retrouve chez ces jeunes et bien d'autres citoyens? La question reste encore sans réponse, mais nous avons tenté ici d'explorer les ressorts de la logique d'action urbaine comme une voie potentielle pour repenser le processus politique.

Remerciements

L'auteure remercie Alain Philoctète, Olivier Chatel, Laurence Janni, July Cossette et Alexia Bhéreur-Lagounaris pour leur assistance de recherche. Un très grand merci revient également à Stéphane Guimont Marceau, Patricia Martin et Yves Pedrazzini pour leurs commentaires judicieux.

Références

- Agier, Michel. 2009. *Esquisses d'une anthropologie de la ville : Lieux, situations, mouvements*. Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant.
- Aubert, Nicole. 2004. *Le culte de l'urgence. La société malade du temps*. Paris : Flammarion.
- Bauman, Zygmunt. 2005. *Liquid life*. Cambridge: Polity.

- Bayat, A. 2004. Globalization and the Politics of the Informals in the Global South. In A. Roy et N. AlSayyad (dirs.). *Urban Informality: Transnational Perspectives from the Middle East, Latin America, and South Asia*. Lanham: Lexington Books, pp. 79-102.
- Borraz, Olivier. 2008. *Les politiques du risque*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Boudreau, Julie-Anne. 2010. Reflections on urbanity as an object of study and a critical epistemology. In Jonathan S. Davies et David L. Imbroscio (dirs.) *Critical Urban Studies: New Directions*. New York: SUNY Press.
- Boudreault, Pierre-W. et Michel Parazelli (dirs.). 2004. *L'imaginaire urbain et les jeunes : La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit.
- Cossette, July, avec la collaboration de Marie Bastiat. 2009. *Informalité-Informality-Informalidad : Regards croisés sur les enjeux au Canada, aux États-Unis et au Mexique*. Rapport de travail. Montréal : Institut national de la recherche scientifique.
- Davis, Mike. 1998. *Ecology of Fear*. New York : Vintage Books.
- De Certeau, Michel. 1990. *L'invention du quotidien I. Arts de faire*. Nouvelle édition présentée par Luce Giard. Paris : Gallimard.
- Dubet, François. 1987. *La galère : jeunes en survie*. Paris : Fayard.
- Fornel, Michel et Louis Quéré (dirs.). 1999. *La logique des situations : Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Germain, Annick et Julie-Anne Boudreau. 2010. Des idées émancipatrices désenchantées face à la diversité culturelle? Transformation de l'action sociale dans les quartiers multiethniques défavorisés de Bruxelles et Montréal. In A. Germain. *Nos diverses cités* 7 (printemps) : 214-219.
- Goffmann, Erwin. 1988. *Les moments et leurs hommes*. Paris : Seuil.
- Goguel d'Allondans, Thierry. 2004. Pour trois grains d'éternité... Contribution à une anthropologie de la mort adolescente. In Boudreault et Parazelli (dirs.). *L'imaginaire urbain et les jeunes : La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, pp. 259-265.
- Grundy, John et Julie-Anne Boudreau. 2008. 'Living with culture': Creative citizenship practices in Toronto. *Citizenship Studies* 12(4): 347-363.
- Harvey, David. 1989. *The urban experience*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.

- Holston, James et Arjun Appadurai. 1996. Cities and Citizenship. *Public Culture* 8: 187-204.
- Holston, James. 1998. Spaces of Insurgent Citizenship. In Sandercock (dir.). *Making the invisible visible : A multicultural planning history*. Los Angeles et Berkeley: University of California Press, pp. 37-56.
- Isin, Engin F. 2008. Theorizing Acts of Citizenship. In Isin, Engin F. et Greg M. Nielsen (dirs.). *Acts of Citizenship*. Zed Books.
- Janni, Laurence. 2010. *L'expression du sentiment d'insécurité dans les blogs urbains montréalais*. Mémoire de maîtrise soutenu à l'Institut national de la recherche scientifique. Montréal.
- Hamel, Sylvie, Chantal Fredette et René-André Brisebois. 2007. *Mieux connaître et agir : le phénomène des gangs*. Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité. Consulté en ligne le 2 juin 2010
http://www.crpspc.qc.ca/default.asp?fichier=etat_texte_synthese_06.htm.
- Katz, Jack. 1988. *Seductions of crime : Moral and sensual attractions in doing evil*. Basic Books.
- Katz, Jack et Curtis Jackson-Jacobs. 2004. The Criminologists' Gang. Colin Summer (dir.). *The Blackwell Companion to Criminology*. Oxford : Blackwell, pp. 91-124.
- Läidi, Zaki. 1999. *La tyrannie de l'urgence*. Montréal : Fides.
- Lascoumes, Pierre et Patrick Le Galès (dirs). *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Le Galès, Patrick. 2003. *Le retour des villes européennes: Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Lefebvre, Henri. 1970. *La révolution urbaine*. Paris: Gallimard.
- Lipsky, Michael. 1980. *Street-level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*. Thousand Oaks: Russel Sage Fondation.
- Madzou, Lamence et Marie-Hélène Bacqué. 2008. *J'étais un chef de gang, suivi de Voyage dans le monde des bandes*. Paris : La Découverte.
- Magnusson, Warren. 1996. *The Search for Political Space: Globalization, Social Movements, and the Urban Political Experience*. Toronto: University of Toronto Press.
- Nagels, Carla et Andrea Rea. 2007. *Jeunes à perpète : Génération à problèmes ou problème de génération?* Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant.
- Nélisse, Claude. 1994. La croisée du formel et de l'informel: entre l'État et les partenariats. *Lien social et Politiques* 32 : 179-187.

- Pansters, Will et Héctor Castillo Berhier. 2007. México City. In Kees Kooning et Dirk Kruit (dirs.). *Fractured cities. Social exclusion, urban violence and contested spaces in Latin America*. London: Zed Books.
- Parazelli, Michel. 2004. Jeunes de la rue et gestionnaires urbains : Une topologie conflictuelle. In Boudreault et Parazelli (dirs.). *L'imaginaire urbain et les jeunes : La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, pp. 181-202.
- Parazelli, Michel. 2003. Les jeunes en marge: en quête d'un lien social véritable. In Madeleine Gauthier (dir.). *Regard sur la jeunesse au Québec*. Québec: Les Éditions de l'IQRC, pp. 131-144.
- Pedrazzini, Yves, Helena Cidades Moura, Rémi Le Bouteiller, Jean Pavageau, Magaly Sanchez R. et Philippe Schaffhauser. 1994. *Jeunes en révolte et changement social*. Paris : L'Harmattan.
- Pedrazzini, Yves et M. R. Sanchez. 1998. *Malandros: Bandes, gangs et enfants de la rue – la culture d'urgence dans la métropole latino-américaine*. Paris : Éditions Charles Léopold Mayer/Desclé de Brouwer.
- Perreault, Marc et Gilles Bibeau. 2003. *La Gang : une chimère à apprivoiser. Marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise*. Montréal : Boréal.
- Pickerill, Jenny et Paul Chatterton. 2006. Notes towards autonomous geographies : creation, resistance and self-management as survival tactics. *Progress in Human Geography* 30(6) : 730-746.
- Gouvernement du Québec. 2007. *Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue, 2007-2010*. www.msp.gouv.qc.ca.
- Querrien, Anne. 2008. L'exode habite au coin de la rue. *Multitudes* 31 (Janvier): 91-99.
- Rémy, Jean. 1990. La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique. In Albert Bastenier et Felice Dassetto (dirs). *Immigration et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*. Bruxelles : Éditions universitaires De Boeck, pp. 85-105.
- Roy, Ananya. et N. AlSayyad (dirs.). 2004. *Urban Informality: Transnational Perspectives from the Middle East, Latin America, and South Asia*. Lanham: Lexington Books.
- Sassen, Saskia. 1996. Whose City Is It? Globalization and the Formation of New Claims. *Public Culture* 8: 205-223.
- Scott, James C. 1998. *Seeing Like A State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven : Yale University Press.

- Sennett, Richard. 1970. *The Uses of Disorder: Personal Identity and City Life*. New York: W.W. Norton.
- Simmel, Georg. [1903] 1995. "The Metropolis and Mental Life" in *Metropolis: Center and Symbol of our Times*. P. Kasinitz. New York, New York University Press: 30-45.
- Simone, Abdoumalig. 2005. Urban circulation and the everyday politics of African urban youth: The case of Douala, Cameroon. *International Journal of Urban and Regional Research*. 29(3): 516-532.
- Smith, Neil. 1996. *The New Urban Frontier: Gentrification and the Revanchist City*. London: Routledge.
- Symons, Gladis. 1999. The racialization of the street gang issue in Montreal: A police perspective. *Canadian Ethnic Studies / Études ethniques du Canada* XXXI(2): 1-15.
- Thrasher, Frederic Milton. 1927. *The Gang: A study o 1,313 Gangs in Chicago*. Chicago: University of Chicago Press.
- Touzin, Caroline. 2009. Accalmie chez les gangs de rue. *La Presse*. 8 juillet 2009.
- United Nations Economic and Social Council. 1995. *Guidelines for the Prevention of Urban Crime*. www.un.org/documents/ecosoc/res/1995/eres1995-9.htm
- United Nations. 2002. *The UN Guidelines on the Prevention of Crime*. 11th Commission on the prevention of crime and criminal justice. www.unhabitat.org/programmes/safercities/documents/declarations/ny.pdf
- Wacquant, Loic. 2006. *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*. Paris: La Découverte.
- White, William. 1943. *Street Corner Society*. Chicago: University of Chicago Press.
- Wirth, Louis. 1938. Urbanism as a Way of Life. *American Journal of Sociology* 44 (1): 1-24, reproduced in P. Kasinitz. 1995. *Metropolis: Center and Symbol of our Times*. New York: The New York University Press, pp. 58-82.